

Monsieur le Directeur,

Vos services adressent aux femmes relevant de la CPR SNCF un courriel les invitant à participer à l'étude MyPEBS.

Ce courriel contient une contre-vérité de nature à induire les lectrices en erreur.

Il y est écrit : « En comparant ces 2 groupes de femmes, les chercheurs évalueront si un dépistage personnalisé pourrait être plus efficace que celui organisé actuellement. ».

Cette formulation est erronée puisque MyPEBS est un essai de non-infériorité. L'objectif de MyPEBS n'est donc pas de démontrer la plus grande efficacité d'un dépistage personnalisé mais de démontrer qu'un dépistage personnalisé n'est pas moins efficace que le dépistage actuel.

Il ne s'agit pas d'un point de détail. On comprend aisément l'intérêt de montrer qu'un dépistage personnalisé ferait mieux que le dépistage actuel. En revanche, quel est l'intérêt de montrer qu'un dépistage personnalisé ne fait pas moins bien que le dépistage actuel ? Si l'étude conclut que le dépistage personnalisé n'est pas moins efficace, sans pour autant être plus efficace que le dépistage actuel, les décideurs ne seront pas beaucoup plus avancés. Il ne leur restera qu'à jouer à pile ou face s'ils continuent le dépistage actuel ou s'ils passent au dépistage personnalisé.

Affirmer que MyPEBS vise à vérifier si le dépistage organisé est plus efficace que le dépistage actuel, c'est faire croire aux femmes qu'en participant à MyPEBS elles vont contribuer à améliorer le dépistage du cancer du sein en Europe.

Ce n'est malheureusement qu'une illusion. En tant qu'étude de non-infériorité, MyPEBS n'a qu'un intérêt très limité et les femmes qui y participeront auront contribué à la promotion du dépistage du cancer du sein bien plus qu'à son amélioration.

Nous sommes convaincu qu'il s'agit d'une erreur involontaire de vos services mais la phrase « En comparant ces 2 groupes de femmes, les chercheurs évalueront si un dépistage personnalisé pourrait être plus efficace que celui organisé actuellement. » s'apparente à une publicité mensongère en faveur de MyPEBS. Nous vous demandons donc, Monsieur le Directeur, de faire modifier le courriel en corrigeant le libellé mensonger.

Vous remerciant par avance de nous tenir informés des suites que vous voudrez bien donner à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.